

Compte-rendu – Conseil Municipal – 05 Avril 2022

COMPTE-RENDU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-MAURICE SUR MOSELLE DE LA SEANCE DU 05 AVRIL 2022

Sous la présidence de Monsieur Thierry RIGOLLET, Maire.

Étaient présents : M RIGOLLET, Maire, MME SCHMERBER, M FERBACH, MME POINSOT, M PETIN, Adjoints, MME BARB, M PASCOLINI, M VANNSON, MME ROUILLON, M PARMENTIER, MME MANGEL S, M LAPLAZE, MME MANGEL R, Conseillers

Étaient excusés : MME AUBERT, M KUNTZ, Conseillers

Était absent : /

Secrétaire de séance : Marie-Paule BARB

ORDRE DU JOUR

Commande publique – Marchés publics (1-1)

N°1 – Requalification de la friche industrielle « Site GAM »

N°2 – Rénovation et extension de la crèche – Attribution des lots n°4 et n°6

Urbanisme – Autres (2-2)

N°3 – Déclassement d'une parcelle communale

Urbanisme – Droit de préemption urbain (2-3)

N°4 – Examen d'une déclaration d'intention d'aliéner

Domaine et patrimoine – Locations (3-3)

N°5 – Convention d'occupation de deux logements communaux avec la crèche la Farandole

Finances locales – Décisions budgétaires (7-1)

N°6 – Approbation des comptes de gestion 2021

N°7 – Approbation des comptes administratifs 2021

N°8 – Affectation des résultats de l'exercice 2021

N°9 – Vote du budget primitif 2022 : budget général et budgets annexes

N°10 – Vote d'une subvention exceptionnelle du budget général au budget annexe « Assainissement »

N°11 – Fixation des taux d'imposition des taxes directes locales 2022

Finances locales – Subventions (7-5)

N°12 – Subventions 2022

Finances locales – Contributions budgétaires (7-6)

N°13 – Participation financière au SMIC des Vosges

N°14 – Participation financière au SIBSIS Haute Moselle

Autres domaines de compétences – Autres domaines de compétences des communes (9-1)

N°15 – Demande de retrait du SDANC

N°16 – Demande d'adhésion au SDANC

N°17 – Demande d'adhésion à la compétence à la carte n°1 « Réhabilitation » du SDANC

Compte-rendu – Conseil Municipal – 05 Avril 2022

N°18 – Demande d'adhésion à la compétence à la carte n°2 « Entretien » du SDANC

N°19 – Convention d'utilisation de la mascotte « Mimi la petite fourmi fremis »

N°20 – Convention « petits travaux 2022 » avec l'Office de Tourisme Communautaire des Ballons des Hautes-Vosges

N°21 – Demande de protection de l'orgue au titre des Monuments Historiques

Affaires diverses

Décisions du Maire prises sur délégation donnée par le Conseil Municipal

Informations diverses

COMMANDE PUBLIQUE – MARCHES PUBLICS (1-1)

REQUALIFICATION DE LA FRICHE INDUSTRIELLE « SITE GAM »

Le Conseil Municipal,

- **APPROUVE** les termes de la convention avec l'EPFGE ;

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents afférents à cette affaire.

COMMANDE PUBLIQUE – MARCHES PUBLICS (1-1)

RENOVATION ET EXTENSION DE LA CRECHE – ATTRIBUTION DES LOTS N°4 ET 6

Le Conseil Municipal,

- **CONSIDERANT** les circonstances économiques actuelles ;

- **DECIDE** d'attribuer les lots comme suit :

N° de lot	Dénomination	Entreprises proposées	Montant en € HT
4	Etanchéité – Couverture – Zinguerie – Bardage métallique	SARL RAYMOND PARMENTIER	44 755.75 €
6	Serrurerie – Métallerie	SMA	45 235.00 €

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les marchés ;

- **CHARGE** Monsieur le Maire de l'exécution du règlement des marchés et du suivi du dossier.

URBANISME – AUTRES (2-2)

DECLASSEMENT D'UNE PARCELLE COMMUNALE

Le Conseil Municipal,

- **DECLASSE** du domaine public la partie de la passée communale d'environ 50m² sur laquelle est placé le garage de Monsieur et Madame Philippe PERRY appartenant à la parcelle cadastrée section AX n°343 afin d'acquérir sur Monsieur et Madame Philippe PERRY la parcelle 210p section AX d'une contenance d'environ 50 m² ;

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document afférent à cette délibération.

Compte-rendu – Conseil Municipal – 05 Avril 2022

URBANISME – DROIT DE PREEMPTION URBAIN (3-2)

EXAMEN D'UNE DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER

Le Conseil Municipal,

- **DECIDE** de ne pas exercer son droit de préemption urbain sur les immeubles et le terrain attenant cadastrés section AC n°91 et 92 pour une superficie totale de 78 a 92 ca ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les actes relatifs à cette décision.

DOMAINE ET PATRIMOINE – LOCATION (3-3)

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE DEUX LOCAUX COMMUNAUX AVEC LA CRECHE LA FARANDOLE

Le Conseil Municipal,

- **APPROUVE** les termes des conventions de mise à disposition des locaux communaux dans l'attente de la finalisation des travaux de rénovation et d'extension du bâtiment actuel de la crèche ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents afférents à l'exécution de cette délibération.

FINANCES LOCALES – DECISIONS BUDGETAIRES (7-1)

APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2021

Le Conseil Municipal,

- **DECLARE** que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2021 par le Receveur Municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;
- **CONSTATE** que les chiffres sont similaires à ceux présentés par les comptes administratifs 2021.

FINANCES LOCALES – DECISIONS BUDGETAIRES (7-1)

APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2021

Le Conseil Municipal,

- **DECIDE** d'adopter les comptes administratifs de la Commune de SAINT MAURICE SUR MOSELLE de l'exercice 2021 comme suit :

BUDGET GENERAL

Fonctionnement	Dépenses	Recettes
Résultat reporté		15 143.42
Opérations de l'exercice	1 640 154.79	1 935 059.52
Totaux	1 640 154.79	1 950 202.94
Résultat de clôture		310 048.15

Investissement	Dépenses	Recettes
Résultat reporté	232 736.07	
Opérations de l'exercice	1 793 418.85	2 148 383.40
Totaux	2 026 154.92	2 148 383.40
Résultat de clôture		122 228.48

BUDGET EAU

Compte-rendu – Conseil Municipal – 05 Avril 2022

Fonctionnement	Dépenses	Recettes
Résultat reporté		28 756.80
Opérations de l'exercice	79 800.78	95 820.39
Totaux	79 800.78	124 577.19
Résultat de clôture		44 776.14

Investissement	Dépenses	Recettes
Résultat reporté		141 470.72
Opérations de l'exercice	39 122.74	33 941.94
Totaux	39 122.74	175 412.66
Résultat de clôture		136 289.92

BUDGET ASSAINISSEMENT

Fonctionnement	Dépenses	Recettes
Résultat reporté		783.73
Opérations de l'exercice	109 924.29	107 271.50
Totaux	109 924.29	108 055.23
Résultat de clôture	1 869.06	

Investissement	Dépenses	Recettes
Résultat reporté		114.821.11
Opérations de l'exercice	64 589.64	22 198.05
Totaux	64 589.64	137 019.16
Résultat de clôture		72 429.52

BUDGET FORET

Fonctionnement	Dépenses	Recettes
Résultat reporté		15 229.56
Opérations de l'exercice	205 852.62	196 269.09
Totaux	205 852.62	211 498.65
Résultat de clôture		5 646.03

Investissement	Dépenses	Recettes
Résultat reporté		5 425.55
Opérations de l'exercice	0.00	0.00
Totaux	0.00	
Résultat de clôture		5 425.55

BUDGET LOTISSEMENT RUE DES BRUYERES

Fonctionnement	Dépenses	Recettes
Résultat reporté		55 731.40
Opérations de l'exercice	22 985.52	59 067.00
Totaux	22 985.52	114 798.27
Résultat de clôture		91 812.75

Investissement	Dépenses	Recettes
Résultat reporté	22 825.27	
Opérations de l'exercice		22 825.27
Totaux	22 825.27	
Résultat de clôture		0.00

Monsieur le Maire s'est retiré pendant les débats et le vote.

Compte-rendu – Conseil Municipal – 05 Avril 2022

AFFECTATION DES RESULTATS 2021

Le Conseil Municipal,

- **DECIDE** sur proposition du Maire, d'affecter au budget de l'exercice 2021, les résultats, comme suit :

BUDGET GENERAL

Excédent de fonctionnement	310 048,15
Excédent d'investissement	122 228,48

Affectation des résultats	
Compte 1068 Réserve	310 048,15
Compte 002 Excédent antérieur reporté	0,00

BUDGET EAU

Excédent de fonctionnement	44 776,41
Excédent d'investissement	136 289,92

Affectation des résultats	
Compte 1068 Réserve	36 576,41
Compte 002 Excédent antérieur reporté	8 200,00

BUDGET ASSAINISSEMENT

Déficit de fonctionnement	1 869,06
Excédent d'investissement	72 429,59

Affectation des résultats	
Compte 1068 Réserve	0,00
Compte 002 Excédent antérieur reporté	1 869,06

BUDGET FORET

Excédent de fonctionnement	5 646,03
Excédent d'investissement	5 425,55

Affectation des résultats	
Compte 1068 Réserve	0,00
Compte 002 Excédent antérieur reporté	5 646,03

BUDGET LOTISSEMENT RUE DES BRUYERES

Excédent de fonctionnement	91 812,75
Résultat d'investissement	0,00

Affectation des résultats	
Compte 1068 Réserve du budget principal	0,00
Compte 002 Excédent antérieur reporté du budget principal	91 812,75

Compte-rendu – Conseil Municipal – 05 Avril 2022

VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2022

Le Conseil Municipal,

- **DECIDE** d'adopter le budget primitif 2022 (budget principal et annexes), comme suit :

BUDGET GENERAL

Sections	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	1 568 661,58	1 568 661,58
Investissement	2 896 768,90	2 896 768,90
TOTAL	4 465 430,48	4 465 430,48

BUDGET EAU

Sections	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	112 200,00	112 200,00
Investissement	641 700,00	641 700,00
TOTAL	753 900,00	753 900,00

BUDGET ASSAINISSEMENT

Sections	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	142 819,06	142 819,06
Investissement	18 800,00	98 429,52
TOTAL	161 619,06	241 248,58

BUDGET FORÊT

Sections	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	243 146,03	243 146,03
Investissement	325 100,00	325 100,00
TOTAL	528 246,03	528 246,03

FINANCES LOCALES – DECISIONS BUDGETAIRES (7-1)

VOTE D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE DU BUDGET GENERAL AU BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT »

Le Conseil Municipal,

- **DECIDE** de verser une subvention exceptionnelle de 17 319,06 € du Budget Général au fonctionnement du Budget annexe Assainissement pour l'exercice 2022.

FINANCES LOCALES – DECISIONS BUDGETAIRES (7-1)

FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES 2022

Le Conseil Municipal,

- **FIXE** ainsi qu'il suit les taux d'imposition des quatre taxes directes locales pour 2022 :

Taux de la taxe foncière sur le foncier bâti : ----- 43.08

Taxe foncière sur le foncier non bâti : ----- 40.72

CFE : ----- 22.86

FINANCES LOCALES – SUBVENTIONS (7-5)

Compte-rendu – Conseil Municipal – 05 Avril 2022

SUBVENTIONS 2022

Le Conseil Municipal,

- **DECIDE** d'allouer les subventions ci-après qui seront mandatées sur les crédits ouverts à l'article 6574 du Budget Primitif 2022 :

DESIGNATION	2022
Amicale des Donneurs de Sang Haute Moselle	120,00
Amicale du Personnel	2 000,00
Anciens d'Afrique du Nord - AFN (UNC)	100,00
Association de Pêche de St Maurice	1 000,00
Association des Conjoints Survivants (FAVEC)	80,00
Association des Parents d'Elèves Les Enfants d'Abord	300,00
Association Haute Moselle Ski Nordique	80,00
Association RECRE	160,00
Association Sportive Collège du Thillot	80,00
Association tennis de table (A.T.T)	80,00
Club Vosgien Bussang-St Maurice	600,00
Club Vosgien Bussang-St Maurice Subv except	400,00
Comité de Jumelage	500,00
Comité des Fêtes	1 100,00
Coopérative Ecole Elémentaire	800,00
Coopérative Ecole Maternelle	600,00
Croix Rouge	100,00
Harmonie (école de musique)	4 800,00
Harmonie Bussang//St Maurice	2 200,00
Hôpital loisirs	100,00
Judo Club Le Thillot	300,00
La Farandole	30 000,00
La Farandole - Subvention Cantine	7 000,00
La Farandole - Subvention complémentaire pour centre aéré	1 200,00
Le Thillot Grimpe	40,00
Légion Vosgienne des Anciens Combattants	100,00
MJC LE THILLOT	100,00
Moto Club RN 66	500,00

Compte-rendu – Conseil Municipal – 05 Avril 2022

Radio des Ballons	150,00
Secours Populaire	220,00
Ski-Club	1 100,00
Souvenir Français	80,00
Téléthon - AFM	50,00
USB Section GV (Union sportive de Bussang)	100,00
Football club	800,00
TOTAUX	56 940,00

FINANCES LOCALES – CONTRIBUTIONS BUDGETAIRES (7-6)

PARTICIPATION FINANCIERE AU SYNDICAT MIXTE COLLECTIF POUR L'INFORMATISATION COMMUNALE

Le Conseil Municipal,

- **DECIDE** d'affecter la somme de 755.00 € au titre de la participation syndicale budgétaire du Syndicat Mixte pour l'Informatisation Communale ;
- **PRECISE** que cette somme sera prélevée sur le compte 65548 du budget de l'exercice 2022.

FINANCES LOCALES – CONTRIBUTIONS BUDGETAIRES (7-6)

PARTICIPATION FINANCIERE AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE BÂTIMENTS DES SERVICES D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LA VALLE DE LA HAUTE MOSELLE

Le Conseil Municipal,

- **DECIDE** d'affecter la somme de 9 015,54 € au titre de la participation budgétaire du Syndicat Intercommunal de Bâtiments du Service d'Incendie et de Secours ;
- **PRECISE** que cette somme sera prélevée sur le compte 65548 du budget de l'exercice 2022.

AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES – AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES DES COMMUNES (9-1)

DEMANDE DE RETRAIT DU SDANC

Le Conseil Municipal,

- **APPROUVE** la demande de retrait du SIEA DES COTES ET DE LA RUPPE (SIEACR).

AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES – AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES DE COMMUNES (9-1)

DEMANDE D'ADHESION AU SDANC

Le Conseil Municipal,

- **APPROUVE** la demande d'adhésion présentée par la commune de RAMONCHAMP.

Compte-rendu – Conseil Municipal – 05 Avril 2022

AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES – AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES DE COMMUNES (9-1)

DEMANDE D'ADHESION A LA COMPETENCE A LA CARTE N°1 « REHABILITATION » DU SDANC

Le Conseil Municipal,

- **se prononce POUR** l'adhésion des collectivités à la compétence à la carte n°1 « Réhabilitation » (AINGEVILLE et RAMONCHAMP).

AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES – AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES DE COMMUNES (9-1)

DEMANDE D'ADHESION A LA COMPETENCE A LA CARTE N°2 « ENTRETIEN » DU SDANC

Le Conseil Municipal,

- **se prononce POUR** l'adhésion de la collectivité à la compétence à la carte n°2 « Entretien » (AINGEVILLE).

AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES – AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES DES COMMUNES (9-1)

CONVENTION D'UTILISATION DE LA MASCOTTE « MIMI LA PETITE FOURMI FREMIS »

Le Conseil Municipal,

- **DECIDE** d'adopter la convention d'utilisation de la mascotte ;
- **PRECISE** que les structures et associations communales souhaitant utiliser la mascotte doivent faire leur demande par écrit à Monsieur le Maire ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document afférent à l'exécution de cette délibération.

AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES – AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES DES COMMUNES (9-1)

CONVENTION « PETITS TRAVAUX 2022 » AVEC L'OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE DES BALLONS DES HAUTES-VOSGES

Le Conseil Municipal,

- **APPROUVE** les termes de la convention ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents afférents à l'exécution de cette délibération.

AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES – AUTRES DOMAINES DE COMPETENCES DES COMMUNES (9-1)

DEMANDE DE PROTECTION DE L'ORGUE AU TITRE DES MONUMENTS HISTORIQUES

Le Conseil Municipal,

- **AUTORISE** le Ministère de la Culture à se prononcer pour le classement au titre des monuments historiques ;
- **DONNE** son accord pour le classement de l'orgue au titre des Monuments Historiques.

Compte-rendu – Conseil Municipal – 05 Avril 2022

AFFAIRES DIVERSES

FINANCES LOCALES – DECISIONS BUDGETAIRES (7-1)

INTEGRATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « LOTISSEMENT RUE DES BRUYERES »

Le Conseil Municipal,

- **ACCEPTE** le reversement tel qu'exposé ci-dessus ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à la présente délibération.

DECISIONS DU MAIRE PRISES SUR DELEGATION DONNEE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

Déclaration d'intention d'aliéner ou demande d'acquisition d'un bien soumis à l'un des droits de préemption urbain par le code de l'urbanisme du 27 Janvier au 05 Avril 2022.

Situation	Lieudit	Références cadastrales	Désignation	Surface totale	Prix
5 Ter, rue de Presles	Pré le Tray	Section AX n°87, 88 et 267	Bâti sur terrain propre	00 ha 14 a 01 ca	232 000,00 €
x	Pré le Tray	Section AX n°264	Non bâti	00 ha 02 a 60 ca	4 160,00 €
31, rue du Pont du Lait	La Haye Troye	Section AK n°44, 120 et 122	Bâti sur terrain propre	00 ha 18 a 96 ca	250 000,00 €
2 Bis, rue du Mont	Sur le Mont à la Louvière	Section AL n°84, 166 et 168	Bâti sur terrain propre	00 ha 05 a 45 ca	50 000,00 €
45, rue des Charbonniers	Les Grandes Tailles	Section AS n°18, 19, 22 et 24	Bâti sur terrain propre	01 ha 38 a 93 ca	35 000,00 €

INFORMATIONS DIVERSES

AFM Téléthon

Par son courrier du 12 Mars 2022, la délégation des Vosges de l'AFM Téléthon remercie vivement la commune de Saint Maurice sur Moselle pour l'intérêt porté à la lutte contre les maladie neuromusculaires, suite au soutien financier de 50 €.

Subvention du Conseil Départemental des Vosges

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le Conseil Départemental des Vosges a attribué une aide financière sur son programme APPUI AUX TERRITOIRES au bénéfice de la commune de Saint Maurice sur Moselle pour les travaux sur le réseau de désinfection du réservoir et création d'une chambre de captage, pour un montant maximum de 81 707 €.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h20